



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Fort de France, le 21 mai 2021

FRANCE RELANCE : Déploiement de 39 conseillers numériques en Martinique

Dans le cadre du Plan de relance, l'Agence nationale de la cohésion des territoires accompagne le déploiement de 39 conseillers numériques en Martinique. **20 collectivités publiques et 5 structures privées** bénéficieront de ce dispositif qui vient renforcer les initiatives d'inclusion numérique existant sur le territoire.

Les conseillers numériques auront comme mission d'aider les Martiniquaises et les Martiniquais à réaliser leurs démarches en ligne, de les sensibiliser aux enjeux du numérique et de les accompagner vers l'autonomie en matière d'usage quotidien du numérique.

L'État prend en charge la formation et la rémunération des conseillers numériques.

Dans cette 1ère vague du déploiement du dispositif, **l'effort financier de l'État en faveur de l'inclusion numérique s'élève à 2,5 M€.**

Les conseillers numériques exerceront leurs missions au sein des structures publiques et privées suivantes : CACEM, Le Lamentin, Schoelcher, Saint-Joseph, CAP NORD, Caisse des écoles du Robert, Le Robert, Gros-Morne, Le Lorrain, Basse-Pointe, Médiathèque de Grand-Rivière, CCAS de Saint-Pierre, Le Carbet, Le Prêcheur, CAESM, Sainte-Luce, Médiathèque de Saint-Esprit, Les Trois-Ilets, Les Anses-d'Arlet, Conseil départemental de l'accès au droit de Martinique, les associations Agence de développement local de Volga-Plage, ACAMA, ECO MOBIL, Points Services aux Particuliers et la SARL LAKOU DIGITAL.